



Modification poste de travail

Par **mishelle**, le **16/06/2008** à **10:50**

Bonjour,

Je travaille dans une entreprise sur un poste de travail "aide en ligne" avec horaire de nuit, pour une société d'informatique. J'avais postulé spontanément pour changer de poste. Je brigué un poste qui à l'avantage d'être en horaire de jour, avec RTT et un salaire plus conséquent.

Mon entreprise vient de changer la teneur de mon travail (ce qui est indiqué sur ma fiche de poste) pour me demander d'effectuer désormais le travail pour lequel j'avais postulé.

En conséquence, je me retrouve à faire le travail de la fiche du poste pour lequel j'avais postulé, sans bénéficier des horaires de jour, ni de l'augmentation de salaire, ni des RTT dont les salariés effectuant ce travail béénficie dans mon entreprise.

L'entreprise évoque une surcharge de travail du service que je viens de rejoindre qui les pousse à modifier ma fiche de poste sans m'avoir demandé mon avis.

En conséquence, pour le même travail, mes collègues ont un salaire plus important, des RTT, et des horaires de jours.

Nous sommes une vingtaines à avoir été affectés à ce service sans pour autant bénéficier des avantages liés au nouveau poste que nous occupons.

Ai je un recours pour demander à bénéficier des mêmes avantages que mes collègues (augmentation de salaire, rtt, horaire de jour)?

J'espères n'avoir pas été trop brouillon dans mes explications.

En vous remerciant.